



Les Organisations Syndicales des Personnels Sol (Cadres et Employés), Pilotes, Personnels Navigants commerciaux

Le Dôme – CDG, Jeudi 07 octobre 2010

GP : R1, bientôt la fin ?

L'intersyndicale GP a été créée à la suite des menaces gouvernementales de 2008 concernant les droits des salariés aux déplacements en GP, à titre privé.

Après une accalmie relative, les attaques se multiplient depuis quelques mois contre nos facilités de transports. Les 3 principales atteintes sont les suivantes :

- Accessibilité aux billets réservés (R1),
- Tarification des billets réservés (R1),
- Politique des sanctions (dites mesures administratives).

Le 06 août 2010, l'*INTERGP* a écrit au Directeur Général des Ressources Humaines, JC Cros, afin d'être reçue pour obtenir des réponses précises sur ces 3 points.

Début septembre, nous avons étendu notre demande au Directeur Général Adjoint Bruno Matheu pour éclairer le débat par des explications précises, étant donné ses fonctions, notamment au Revenue Management.

Le 28 septembre, en l'absence d'une réponse de leur part et malgré nos sollicitations répétées, nous concluons que cette réunion ne se tiendra pas !

Outre ce manque de considération caractérisé à l'égard des salariés, la vérité commence à apparaître clairement : on nous cache de petits *arrangements techniques* pour « virer » les R1 de certains vols et ceci contrairement aux engagements de la Direction Générale à de multiples reprises, notamment lors de la privatisation le 6 mai 2006.

90% des Syndicats AF des Personnels PNC/PS/PNT regroupés dans l'*INTERGP*, constatent la gravité de la situation !

Nous entendons bien défendre d'abord nos adhérents présents dans tous les secteurs et plus largement les salariés de l'entreprise, pour modifier des comportements déviants dont les responsables doivent être identifiés et sanctionnés.

**L'*INTERGP* exige dès aujourd'hui, des réponses dans les plus brefs délais !
Faute de quoi les Syndicats prendront leurs responsabilités.**

Les Secrétaires Généraux et Présidents des organisations syndicales, ci-dessus nommées.



**Les Organisations Syndicales
des Personnels Sol (Cadres et Employés), Pilotes, Navigants commerciaux**

**A l'attention de Monsieur CROS
Directeur Général des Ressources Humaines**

Roissy, le 06 Août 2010

Objet : Accessibilité Voyages du Personnel en Billets Réservés

Monsieur le Directeur,

Le 14 décembre 2009, dans un courrier adressé à la DGRH et au Directeur Général, nous vous avons fait connaître nos positions sur la politique que vous menez à l'égard des billets réservés utilisés par les personnels de la Compagnie.

Si dans ce courrier, nous insistions plus particulièrement sur le système de tarification issu des accords passés avec les ministères en 2008, nos discussions avec vos collaborateurs début décembre portaient également sur la politique globale concernant les billets réservés.

Ces billets sont aujourd'hui menacés de disparition par une politique de gestion restrictive qui en interdit l'accès au personnel d'Air France sur de nombreuses destinations.

Nous ne pouvons accepter cette nouvelle attaque de nos facilités de transport et nous attendons des explications de vos services sur ces décisions prises de façon unilatérale.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir personnellement sur ce sujet pour rétablir une situation qui se dégrade et mettre fin non seulement aux périodes d'embargos, mais également à la politique de limitation non prévue décidée par le Revenue Management. Cette entité étant sous la responsabilité hiérarchique de Mr Bruno Matheu, nous estimons la présence de celui-ci indispensable à l'amélioration rapide de la situation.

Nous vous proposons que cette réunion se tienne avec nos organisations syndicales PS/PNT/PNC ci-dessus désignées entre les dates du lundi 20 septembre et du vendredi 01 octobre.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur Général des Ressources Humaines, nos très respectueuses salutations,

Les Secrétaires Généraux et Présidents des organisations syndicales, ci-dessus nommées.